



POINTS D'INTÉRÊT

Chapelle Garreau



Les folies Garreau sont une particularité liant Remouillé à l'un de ses maires : Jean-Pierre Garreau. Cet entrepreneur originaire de Nantes a créé au XIX^e siècle un patrimoine unique composé de folies dont la plus représentative est la chapelle Garreau. Construite en granite et ar-

doise, cette chapelle-tombeau est de style romantique. Jean-Pierre Garreau repose dans la crypte avec sa femme. Les cercueils reposent sur de la terre rapportée du Jardin des Oliviers. Autre vestige des folies Garreau visible depuis le sentier, le lavoir-débarcadère situé sur les bords de la Maine.

Espace de la Maine

Espace naturel en bord de Maine équipé de tables de pique-nique. Lieu de départ du parcours nature et ludique « Le Petit Botaniste » dédié à la connaissance des plantes et des fleurs.



CHARTRE DU RANDONNEUR

- Le vignoble est un espace partagé pour différents usages (viticulture, maraîchage, élevage, chasse, randonnées...). Les parcelles cultivées peuvent faire l'objet de traitements. Chacun est appelé à respecter les pratiques d'autrui afin de permettre une bonne cohabitation.
- Certains chemins sont privés, leurs propriétaires ont accordé une autorisation de passage. Seul votre respect des lieux peut en assurer la pérennité.
- Emportez vos détritiques et ne faites pas de feu.
- Restez sur le sentier balisé et n'entrez pas à l'intérieur des parcelles pour y faire de la cueillette.
- Tenez vos chiens en laisse.
- Refermez les barrières et clôtures dans les prairies pour respecter la tranquillité des animaux.
- En période de chasse (le jeudi et le dimanche de mi-septembre à février), portez une tenue voyante.

CODE DE BALISAGE

	GR [®] de Pays	PR [®] Promenade et Randonnée
Continuité du sentier		
Changement de direction		
Mauvaise direction		

CONTACT

Office de Tourisme du Vignoble de Nantes
Bureau d'information touristique de Clisson 02 40 54 02 95
Bureau d'information touristique de Vallet 02 40 36 35 87
www.levignobledenantes-tourisme.com

CIRCUIT ENTRE MAINE ET GORGEAT

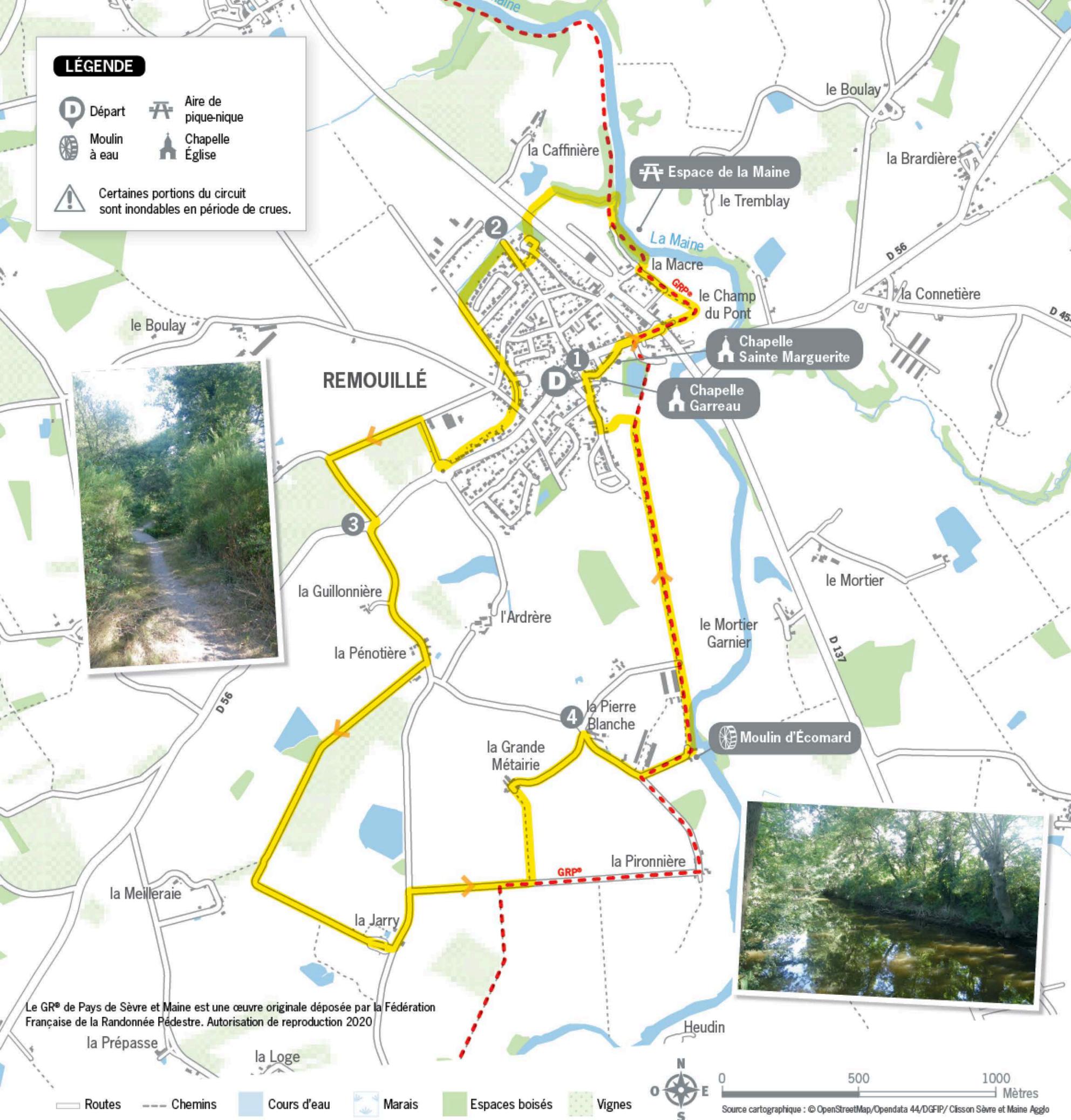
De rivières en prairies



LÉGENDE



⚠ Certaines portions du circuit sont inondables en période de crues.



GPS - D Place de l'église
Lat 47,076 / Long -1,398

CIRCUIT ENTRE MAINE ET GORGEAT

1 De la place de l'église, descendez « la basse rue » jusqu'en bas, prenez à droite et continuez jusqu'à la Chapelle Sainte-Marguerite. Traversez la RD 137 (prudence), et suivez le chemin en face et tournez à gauche pour rejoindre l'Espace de la Maine. À l'entrée du parking, descendez tout de suite à droite pour rejoindre les bords de la Maine. Longez la rivière à droite du grillage et suivez le sentier jusqu'à la passerelle puis tournez à gauche pour longer le Gorgeat.

2 Après le passage souterrain sous la D 137, remontez puis prenez à droite dans le lotissement. Traversez la place de ce lotissement et en remontant la rue prenez immédiatement à droite le petit passage entre les maisons N°11 et N°13. Au bout de ce passage, tournez à droite puis à gauche avant le Gorgeat puis remontez jusqu'à la petite route. Prenez à gauche sur l'ancienne voie ferrée Nantes-Rocheservière. Avant le cimetière, prenez à droite vers la salle polyvalente, puis à gauche après le parking. Au bout de cette route, prenez à gauche puis traversez la RD 56, au niveau du Sacré Cœur.

3 Poursuivez sur la route. Dans le village de la Pénotière, prenez le chemin à droite. Avant la Meilleraie, tournez à gauche jusqu'au Jarry. Prenez la route à gauche puis le premier chemin à droite. Vers le milieu de la ligne droite, tournez à gauche pour arriver à la Grande Métairie.

4 Au village de la Pierre Blanche, dirigez-vous vers la droite jusqu'au Moulin d'Écomard. Suivez le sentier à gauche en bordure de Maine et retrouvez rapidement le chemin d'exploitation qui mène vers le bourg. Remontez à gauche le coteau par le « chemin de Mirmir » avant la station d'épuration. Au sommet, revenez à droite vers la place de l'église.

Le GR® de Pays de Sèvre et Maine est une œuvre originale déposée par la Fédération Française de la Randonnée Pédestre. Autorisation de reproduction 2020

Source cartographique : © OpenStreetMap/Opendata 44/DGFiP/CiSSon Sèvre et Maine Agglo